

OTC : le bras de fer entre la grande distribution et Les pharmaciens suisses est engagé !

Abderrahim DERRAJI - 2025-06-15 13:13:53 - Vu sur pharmacie.ma

Les pharmaciens suisses se préparent à dispenser, dès 2019, des produits tableau B comme les antihypertenseurs. Ces spécialités pharmaceutiques ne peuvent actuellement être dispensées sans ordonnance. Une telle décision élargirait les champs de compétence du pharmacien helvétique. La grande distribution essaye, de son côté, de battre en brèche le monopole du pharmacien pour pouvoir vendre certains tranquillisants, des vitamines et autres antalgiques de phytothérapie. Le modus operandi est similaire à celui adopté par Leclerc en France qui use de tous les stratagèmes pour casser le monopole du pharmacien. Avant de se prononcer à ce sujet, Swissmedic a entamé une concertation avec tous les intervenants de la chaîne du médicament. Car d'ici à 2019, des produits dits de conseil (OTC / liste C), vendus exclusivement en pharmacie devraient également être commercialisés en droguerie. Les droguistes devraient, à leur tour, céder du terrain à la grande distribution qui pourraient vendre des médicaments appartenant à la liste D qui ne se vendaient jusque là, que dans les pharmacies et les drogueries. Un bras de fer est donc engagé entre les géants de la grande distribution d'un côté et les pharmaciens et les droguistes de l'autre. Affaire à suivre....